inistères liés au Sommet mondial sur le développement

RÉSULTATS ATTENDUS	NOTES
• Travail préparatoire bien fait pour l'entrée en vigueur de la Convention et la gestion subséquente des stocks de poissons afin d'assurer leur durabilité.	
• L'ENUP est davantage appliquée et utilisée à l'échelle internationale.	
• Un traité renouvelé, qui permet une meilleure conservation et gestion des stocks de poissons.	

Le droit de la mer

Le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) le 6 novembre 2003. Dans le cas du Canada, cette convention a pris effet le 7 décembre 2003. Des parties importantes de cette « constitution des océans » ont trait ou se rapportent à la protection des milieux marins.